

MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE
INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE PUBLIQUE



B.P. V14 ABIDJAN
TEL. : 21-25-92-54 / 21-25-92-78
FAX : 21-24-69-81
E-mail: inhp@vipnet.ci
Site Web : www.inhp.ci

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



/_003_/

CERTIFICAT DE SALUBRITE

Je soussigné, Professeur **BENIE Bi Vroh Joseph**, Directeur de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) de Côte d'Ivoire, certifie avoir fait visiter l'Etablissement Scolaire dénommé "**XXXXXXXXXX**" sis à XXXXX, appartenant à M. **XXXXXXXXXXXXXXXXXX**, Cel. : XXXXXXXX.

Suite à cette inspection sanitaire, je déclare que les locaux, les installations sanitaires et l'état de santé des employés sont conformes aux normes d'hygiène en vigueur.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Ce certificat est valable pour 1 an : du **XX/XX/XXXX** au **XX/XX/XXXX**

NB : L'INHP SE RESERVE LE DROIT DE LE RETIRER A SA DATE D'EXPIRATION

Le Directeur de l'INHP

Pr. BENIE Bi Vroh Joseph